

Marie Moret à Justin Antonin, 23 août 1898

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote

- Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Inv. n° 1999-09-59

Collation 1 p. (391rbis)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Justin Antonin, 23 août 1898, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53290>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [23 août 1898](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Antonin, Justin \(1862-1927\)](#)

Lieu de destination Fons (Gard)

Description

RésuméPropose à monsieur Antonin de garder le livre de Vavas seur qu'elle lui a prêté jusqu'à ce qu'il reçoive son propre exemplaire.

NotesLa lettre est copiée sur la partie droite du folio 391r dont la partie gauche est occupée par la copie de la fin de la lettre à Offroy, Guiard et Cie du 21 août 1898.

La fin des formules de politesse n'a pas été copiée.

SupportLe nom du correspondant, Antonin, est manuscrit à la mine de plomb sur la copie de la lettre à la suite de l'appel de la lettre : « Monsieur ».

Mots-clés

[Librairie](#)

Œuvres citées[Vavas seur \(Auguste\), *Traité des sociétés civiles et commerciales \(avec formules\)*, 2e éd., Paris, 1878.](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 08/10/2025

pour les faire au
besoin mentionner
dans tel acte où
ce sera nécessaire.

Agreés je vous
prie, Messieurs,
l'assurance de toute
ma considération

Marie Gouin

P.S. Je reçois votre lettre
circulaire du 20 : ce qui
mécède & répond.

Guise Familistère
25 août 1898

Monsieur Antonin

Je vous remercie bien
de votre lettre du 21.
Je me retournerai vers vous
que lorsque nous aurons
votre exemplaire. S'il y
avait besoin du livre iii,
je vous en imprimerai
aussi vite. Consultez le
sans tranquillement.

Je suis enchantée d'avoir
pu vous être utile en si
peu que ce soit.

Agreés je vous prie,